

Reconnecter le projet d'indépendance

Il faut se centrer sur la souveraineté du peuple québécois, pas uniquement sur celle de son État

22 juillet 2013 | Danic Parenteau - Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean | Québec



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir

Les Québécois, c'est ce que l'on a notamment pu voir lors du « printemps érable », ont soif de « grande politique ».

Depuis quelques années, le projet souverainiste en est graduellement venu à être réduit dans l'opinion publique à la souveraineté de l'État du Québec. Ce projet n'est désormais plus conçu comme cette grande réalisation collective d'un peuple qui entreprendrait de s'autodéterminer en se donnant un pays bien à lui. Il apparaît largement dissocié de la souveraineté du peuple québécois. Or, du point de vue des principes, la souveraineté populaire précède la souveraineté de l'État. Celle-ci prend sa source dans celle-là et en est indissociable : la souveraineté de

l'État étant l'incarnation institutionnelle de la souveraineté du peuple, première et fondatrice.

Aussi, l'une des tâches urgentes auxquelles les souverainistes devraient s'attaquer est de renouer avec ce principe de la souveraineté populaire. Le projet souverainiste doit à nouveau s'afficher comme ce grand projet collectif qu'il était dans les années 1960, alors qu'il était fortement associé au mouvement global d'émancipation collective des Canadiens français devenus Québécois. L'idée de la souveraineté du peuple québécois devrait à nouveau habiter ce projet politique. Et renouer avec cette idée passe inévitablement par une démarche constituante, comme l'expression collective de cette souveraineté dont nous disposons comme peuple.

Référendum et démarche constituante

La grande stratégie souverainiste s'articule depuis 1974 autour du référendum. La question de la constitution a toujours jusqu'ici été reléguée au second plan ; celle-ci devant s'amorcer à la suite d'un référendum victorieux et non avant. Cela tient à l'argument selon lequel il serait probablement plus facile d'amener une majorité de Québécois à se prononcer en faveur du Oui lors d'un référendum qu'à amener ceux-ci à se mettre d'accord sur un projet de constitution, quel qu'il soit. Certains favorables à l'idée de pays pourraient rejeter un tel projet de constitution sous prétexte qu'elle serait trop ceci ou ne traiterait pas assez de cela. Ce risque est bien réel, mais il est selon moi surestimé.

Il suffirait que le texte de cette constitution québécoise soit succinct et s'en tienne à des principes généraux pour qu'elle parvienne à recueillir le consensus nécessaire à son adoption. D'ailleurs, la plupart des constitutions du monde sont des documents concis n'énonçant que de grands principes. La constitution étatsunienne de 1787, par exemple, ne comptait que 10 pages (4400 mots) et celle adoptée par les révolutionnaires français, en 1791, à peine 27 pages (12 000 mots). Plus récemment, en 2006, les Monténégrins se sont donné une constitution qui ne fait que 22 pages (10 000 mots).

Le problème avec la grande stratégie souverainiste actuelle est qu'à trop attendre ce référendum qui ne semble jamais venir, on accepte servilement de se soumettre à la Loi constitutionnelle de 1982 qui nous a été imposée contre notre gré, et qui est érigée sur la négation de notre souveraineté de peuple.

Entendons-nous. La question de l'indépendance du Québec est une question qui devra inévitablement un jour être tranchée par le peuple québécois par voie démocratique. Pas de déclaration d'indépendance sans référendum. Mais entre-temps, qu'est-ce qu'on fait ? Déclarer l'indépendance du Québec par voie de référendum, c'est une chose, s'engager dans une démarche constituante, c'en est une autre. Et ces démarches, bien que distinctes, sont complémentaires et intimement liées, et devraient donc être au cœur du projet souverainiste.

Élever le niveau des débats politiques

D'un point de vue stratégique, je suis persuadé que nous engager dans une démarche constituante représenterait une bonne façon de remettre sur l'avant-scène politique le projet souverainiste. Une telle démarche contribuerait à élever le niveau des débats et des enjeux politiques au Québec, condition essentielle pour que ce projet recueille un jour un appui majoritaire.

Le Québec sort actuellement de neuf années d'un régime dont l'un des principaux effets aura été de réduire la politique à une approche gestionnaire et de soumettre la chose publique aux impératifs de l'économie néolibérale. Les affaires touchant la gestion courante de l'État en sont venues en quelque sorte à épuiser tout le sens du politique. Aussi des enjeux comme les listes d'attente dans les urgences, l'octroi des contrats publics, les droits de scolarité ou les redevances minières par exemple accaparent aujourd'hui toute notre attention. L'une des conséquences est bien sûr d'avoir favorisé un climat propice au détournement de l'intérêt public et par suite à la corruption, dont on mesure en ce moment toute l'étendue avec la commission Charbonneau. Mais cette approche a également conduit à saper les conditions mêmes d'énonciation du projet souverainiste. Car tant et aussi longtemps que nos débats politiques au Québec continueront à être entièrement absorbés par ces enjeux touchant la gestion des affaires courantes de l'État, il est normal que le projet souverainiste apparaisse comme « déconnecté » et par suite condamnable.

La « grande politique »

Le projet souverainiste relève de la grande politique, dans le sens noble du terme, puisqu'il tient du destin collectif d'un peuple. Ce projet ne saurait se laisser saisir à l'aune d'une approche gestionnaire du politique. Oeuvrer à ce projet exige donc de travailler à ce que la « grande politique » regagne ses lettres de noblesse. Ce n'est que lorsque nos débats s'élèveront au-dessus du niveau où ils sont aujourd'hui - comme cela fut le cas au début des années 1990 - que ce projet pourra à nouveau apparaître intelligible et attrayant.

S'engager dans une démarche constituante, laquelle amènera les Québécois à débattre de questions fondamentales comme celles touchant le type de régime politique, le principe de la laïcité de l'État ou la régionalisation des pouvoirs, aura pour résultat certain d'élever le jeu politique. Les Québécois, c'est ce que l'on a notamment pu voir lors du « printemps érable », ont soif de « grande politique ».

C'est aux souverainistes de traduire cette soif en projet politique en l'accompagnant vers l'idée de pays. Ceux qui soutiennent que l'idée d'indépendance ne devrait pas être une « coquille vide » ont parfaitement raison. Mais ils se méprennent en pensant qu'il faille nécessairement combler cette idée avec un projet social, aussi noble et souhaitable soit-il. Le seul contenu qui convienne à un tel projet est la souveraineté du peuple québécois, car elle seule lui procure toute sa légitimité, sa dignité et sa force.

Danic Parenteau - Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean